



CONFÉRENCE DES JURISTES DE L'ÉTAT

25^e
Édition

10 et 11 juin 2026

DROIT DANS LA TEMPÊTE



BARREAU DE QUÉBEC

Faculté de droit



UNIVERSITÉ
LAVAL



Université Laval - Pavillon Alphonse-Desjardins
2325 Rue de l'Université, Québec, QC G1V 0A6

PROGRAMMATION EN BREF

Mercredi 10 juin 2026

14 h 00 à 16 h 30

Atelier d'ouverture
L'État de droit à la dérive : une
perspective internationale

16 h 30

Cocktail pour tous

Jeudi 11 juin 2026

8h30 - 11h30

360 degrés sur
l'enquête publique
ou

L'action gouvernementale
à l'ère de l'IA

11h30 - 13h00

Dîner

13h00 - 14h30

Les actions collectives
contre l'État
ou

Perspectives croisées sur le
phénomène de l'inflation
normative

15 h 00 - 16 h 30

Atelier de clôture
Naviguer dans la tempête : sens
de l'État, responsabilité juridique
et confiance publique

À PROPOS

La 25e Conférence des juristes de l'État se tient dans un contexte inédit. La révolution de l'intelligence artificielle, les bouleversements provoqués par une administration américaine imprévisible qui fragilise l'État de droit, la multiplication des commissions d'enquête, les critiques face à la « bureaucratie » et les nombreuses actions collectives dans lesquelles l'État est visé... Nous avons choisi de nommer ce moment.

DROIT DANS LA TEMPÊTE

Face aux turbulences qui secouent l'État, la règle de droit prend tout son sens. Les avocates, avocats et notaires de l'État contribuent chaque jour à servir l'intérêt public dans le respect de l'État de droit, un rôle dont l'impact sur la vie des citoyens est majeur. Cette 25e édition est l'occasion d'échanger, de réfléchir et de nous perfectionner face à ces enjeux.

LE COMITÉ ORGANISATEUR



CONFÉRENCE
DES JURISTES
DE L'ÉTAT

Mathieu Trépanier, avocat et président
Geneviève Verreault-Tremblay, avocate et vice-présidente
Brigitte Bussi res, avocate
France Desch nes, avocate
Sylviane Goulet, avocate
Jean-Vincent Lacroix, avocat
Gabriel Lavigne, avocat
Marie-Claude Parent, avocate
Genevi ve Simard C t , avocate
Forrest Wakarchuk, avocat
Gabriel Lavigne, avocat
L onie Nadeau-Mercier, avocate



BARREAU DE QU BEC

Isabelle Poitras, avocate et directrice g n rale
Julie Trottier, conseill re Gouvernance et Partenariats
Micheline Beaulieu, coordonnatrice, formation
continue et marketing
Anais Lehoux, responsable de la formation

Facult  de droit



Alexandre Stylios, doyen
Patrick Taillon, professeur titulaire
Gabriel Naud, responsable des partenariats et des
 v nements

PROGRAMMATION

MERCREDI 10 JUIN 2026

13 h 00

Accueil des participants



14 h 00 à 16 h 30

Atelier d'ouverture

Grand Salon (POL-2244)

L'ÉTAT DE DROIT À LA DÉRIVE : UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Plusieurs démocraties libérales établies connaissent aujourd'hui des tensions profondes. Elles sont aux prises avec une montée du populisme, une polarisation politique extrême et une radicalisation croissante des partis. Les attaques répétées contre les institutions essentielles au maintien de l'État de droit, dont les tribunaux, font craindre un glissement vers l'autoritarisme. Les États-Unis ne font pas exception. Depuis la réélection de Donald Trump, la plus ancienne des démocraties du monde moderne se trouve à un point de bascule. L'ordre international fondé sur le droit, dont les États-Unis était pourtant le précurseur et se voulait le gardien depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, est maintenant en situation de rupture. Quels sont les causes de ces bouleversements? Quelles sont les conséquences pour le maintien des démocraties libérales comme le Canada et le Québec? Peut-on éviter le naufrage de l'État de droit? Trois experts nous partagent leur perspective unique sur la situation.

CONFÉRENCIERS : **Honorable Simon Ruel**, Cour d'appel du Québec, **Timothy Naftali**, historien, chercheur principal à la School of International Public Affairs à l'Université Columbia et auteur et **Professeur Stéphane Paquin**, École nationale d'administration publique

ANIMATRICE : **Josée Boileau**, chroniqueuse en affaires publiques et autrice



16 h 30

Cocktail

Grand Hall du Pavillon Alphonse-Desjardins

Tous les participants de la Conférence des juristes de l'État sont cordialement invités au cocktail du 10 juin. Que vous déteniez un billet pour la participation en ligne ou uniquement pour la journée du 11 juin, nous serons ravis de vous compter parmi nous !

PROGRAMMATION

JEUDI 11 JUIN 2026

8 h 00

Accueil des participants



8 h 30 à 11 h 30

Choix de deux ateliers

ATELIER A : 360 DEGRÉS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

En croisant des expériences complémentaires, cette conférence propose un tour d'horizon à 360 degrés sur les commissions d'enquête et les enquêtes publiques de coroner. Les conférencières exploreront le rôle des avocats, les attentes envers les participants, la gestion de la preuve et l'efficacité des travaux de même que les tensions entre recherche de vérité, équité procédurale et droits fondamentaux et les besoins de modernisation de la Loi sur les commissions d'enquête. Une discussion essentielle pour mieux comprendre — et mieux pratiquer — ces mécanismes au cœur de l'intérêt public.

CONFÉRENCIÈRES : **Me Émilie Fay-Carlos**, Bureau du Coroner, **Me Marie-France LeBel**, Direction du Contentieux, Procureur général du Québec et **Professeure Martine Valois**, Faculté de droit, Université de Montréal

ANIMATEUR : **Me Vincent Anglehart**, doctorant, Faculté de droit, Université Laval

ATELIER B : L'ACTION GOUVERNEMENTALE À L'ÈRE DE L'IA

À l'ère des développements des nouvelles technologies, l'État devrait-il avoir recours à l'intelligence artificielle? S'il ne le fait pas, manque-t-il le train? Comment assurer une prise de décision justifiable, transparente et légitime de la part de l'État? Que faire lorsqu'un citoyen utilise de l'intelligence artificielle lorsqu'il transige avec l'État? L'intelligence artificielle pourrait-elle être au service de l'État ou au service des citoyens? Nos panélistes mettront de l'avant leurs expériences avec l'intelligence artificielle et répondront à ces questions.

CONFÉRENCIÈRES : **Me Naomi Ayotte**, Vice-présidente, Section de surveillance et membre, Commission d'accès à l'information, **Me Marc-André Dowd**, Protecteur du citoyen, Protecteur du citoyen et **Me Jean-François Routhier**, Commissaire, Lobbyisme Québec

ANIMATRICE : **Me Émilie Lacasse**, Direction des orientations et des affaires législatives, sous-ministériat des orientations et de l'accès à la justice, Ministère de la Justice du Québec

PROGRAMMATION

JEUDI 11 JUIN 2026

11 h 30 à 13 h 00

Dîner

Prenez note que nous ne pouvons malheureusement pas accommoder toutes les spécificités alimentaires. Si vous avez une allergie grave autre que noix, graines, gluten, oeufs ou produits laitiers, vous devrez prévoir votre propre repas.

13 h 00 à 14 h 30

Choix de deux ateliers

ATELIER C : LES ACTIONS COLLECTIVES CONTRE L'ÉTAT

Les actions collectives introduites au Québec sont de plus en plus nombreuses, y compris celles contre l'État. Le présent atelier vise à démystifier l'action collective comme véhicule procédural en pleine effervescence, en particulier sous l'angle des recours formés contre l'État et des particularités qui leur sont propres. De la procédure d'autorisation jusqu'au procès au fond, les panélistes livreront leurs réflexions quant aux défis inhérents à cette pratique. Un atelier aux confins entre le droit public, le droit privé et le droit procédural.

CONFÉRENCIÈRES : **Me Chantal Bruyère**, Ville de Montréal, **Me Alexandra Hodder**, coordonnatrice du groupe action collective, Direction du Contentieux, Procureur général du Québec et **Me Michelle Kellam**, Secteur national de contentieux à Justice Canada

ANIMATRICE : **Me Rima Kayssi**, directrice, Direction du Contentieux, Procureur général du Québec

ATELIER D : PERSPECTIVES CROISÉES SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'INFLATION NORMATIVE

L'inflation normative peut être définie comme la croissance disproportionnée du nombre et de la longueur des lois et règlements. La présentation vise à analyser ce phénomène selon différentes perspectives. D'abord, une perspective universitaire permettra de mieux l'appréhender. Ensuite, une perspective internationale permettra de mieux le situer. Enfin, la perspective d'une légiste permettra de parcourir l'évolution du phénomène au Québec et d'entrevoir son avenir.

CONFÉRENCIÈRES : **Me Geneviève Desbiens**, Direction des affaires juridiques Finances, Économie, Innovation et Énergie, Cybersécurité et numérique et Tourisme, Ministère de la Justice du Québec, **Professeure Mélanie Samson**, Faculté de droit, Université Laval et **Me Jean-Félix Robitaille**, Direction des affaires juridiques, Éducation, Enseignement supérieur, Culture et Communications, Ministère de la Justice du Québec

ANIMATRICE : **Me Geneviève Verreault-Tremblay**, Direction des affaires juridiques, Office des professions du Québec

PROGRAMMATION

JEUDI 11 JUIN 2026

15 h 00 à 16 h 30

Atelier de clôture

*Grand Salon et diffusion simultanée dans la
salle Hydro-Québec*



NAVIGUER DANS LA TEMPÊTE : SENS DE L'ÉTAT, RESPONSABILITÉ JURIDIQUE ET CONFIANCE PUBLIQUE

Depuis la Révolution tranquille, le Québec s'est doté d'un État dont l'intervention a été un levier central de développement, de cohésion sociale et d'émancipation collective. Les avocates, avocats et notaires de l'État en ont été, à bien des égards, des artisans essentiels, contribuant à structurer des institutions solides, fondées sur le droit et la primauté de l'intérêt général.

Cet héritage est aujourd'hui mis à l'épreuve. L'État fait face à des attentes accrues de performance et d'agilité, dans un contexte de pressions budgétaires et d'incertitude croissante. La confiance du public envers les institutions demeure à la fois fragile et les citoyens, exigeants.

Dans ce contexte, les juristes de l'État occupent une position singulière, à l'interface du politique et de l'administratif. Leur rôle dépasse la seule conformité juridique : il touche à la légitimité des décisions publiques. Comment, dès lors, incarner le sens de l'État dans leur pratique pour contribuer à maintenir la confiance?

CONFÉRENCIÈRES : **Cynthia Darisse**, vice-présidente, Léger, **Marc Lacroix**, ancien sous-ministre et expert en résidence à l'École nationale d'administration publique, **Alexis Milette**, président de Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) **et Marie Rinfret**, ancienne Protectrice du citoyen

ANIMATRICE : **Julia Gaudreault-Perron**

NOS PARTENAIRES

Un grand merci à nos partenaires !



Thomson Reuters™



Les avocats et notaires
de l'État québécois



Solutions de gestion
pour avocats

FINANCIÈRE
DES AVOCATES ET AVOCATS